

Réf: Dossier 382571

Avis de constitution

SOCIETE « YEMALIN II »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
QUARTIER OUEZZIN AU CARREFOUR DE GELTI DERRIERE
LE CENTRE SOCIO EDUCATIF SITUE AU FEU TRICOLORE,
LOT N°36 R, ILOT 02 11 BP 1684 ABIDJAN 11., Lot 36 R,
Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2025 , et enregistrés le 16/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEMALIN II »

Objet : IMPRIMERIE, SERIGRAPHIE, IMPRESSION GRAND ET BPETIT FORMAT, COMMUNICATION, EVENEMENTIEL, VENTE DE PRODUITS CONSOMMABLES, COMMERCE GENERAL, FOURNITURES DE BUREAU, PRESTATIONS DIVERSES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
QUARTIER OUEZZIN AU CARREFOUR DE GELTI DERRIERE
LE CENTRE SOCIO EDUCATIF SITUE AU FEU TRICOLORE,
LOT N°36 R, ILOT 02 11 BP 1684 ABIDJAN 11., Lot 36 R,
Ilot 02

Dirigeant(s) M BAKARY MOHAMED SADATH ISHOLA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01277 du 10/02/2025 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08665/GTCA/RC/2025 du 10/02/2025

